REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET C.C.A.S. POMPIGNAN : BUDGET C.C.A.S. POMPIGNAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26820247000012



Budget primitif Voté par nature

BUDGET: BUDGET C.C.A.S. POMPIGNAN (3)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Sommane	
	4
I - Informations générales	5
A - Informations statistiques, fiscales et financières	6
A - Informations statistiques, notation	7
B - Modalités de vote du budget C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	8
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	
	9
II - Présentation générale du budget	Sans Objet
II - Présentation generale de	Sans Objet
A - Vue d'ensemble - Voie et reporte	10
A - Vue d'ensemble - Vote et reports B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) B2 - Présentation des AB votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	13
	15
B2 - Présentation des AB votes (communication des AB votes	17
C2 - Equilibre financier du bacget	
D1 - Balance générale - Dépenses	19
D2 - Balance générale - Recettes	23
III - Vote du budget	25
III actice ement - vue de l'isornia	26
	27
	28
A2.2 - Section d'invesussement	29
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP A2.3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article A3 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	32
A3 - Section d'investissement. Als densemble	34
B - Section de fonctionnement - Déconses - Détail par article	-
B1 - Section de fonctionnement - Depenses - Détail par article B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	
B2 - Section de fonctionnement - Noodstaa	
IV - Annexes	Sans Objet
n frontotion croisée	Sans Objet
A L. Section d'investissement - Vue d'ensonité	Sans Objet
41 01 Opérations non ventilables	Sans Objet
	Sans Objet
A 1 one 5 - Fonction 0-5 - Gestion des 2-1-1	Sans Objet Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité A1.901 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage A1.902 - Fonction 2 - Collume vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation processes, sports et loisirs	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation process. A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Same Control	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1,905 - Fonction 5 - Amenagement des	Sans Objet
A1,906 - Fonction 6 - Action économique A1,906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environmement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services general A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2,930-3 - Ponction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité A2.931 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage A2.932 - Fonction 2 - Culture vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation production 4.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2 934 - Fonction 4 - Same of about	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
- cas Fonction 5 - Amenagement do	Sans Objet
An one Equation 9 - Action control 1	Sans Object
A2 937 - Fonction 7 - Environmental	26
A 2 938 - Fonction 8 - Transports	36
2010 in a second	37 41
B - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie B1.1 - Etat de la dette - Détail des par nature de dette	42
B1.2 - Etat de la dette - Repartitus y par etructure de taux	43
B1.3 - Etat de la dette - Repartition de l'encours	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par surdet l'encours B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la repertant B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	46
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	48
B3.2 - Etalement des provisions	50
B4 - Etat des charges transférées	51
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	52
B6 - Prêts	53
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	54
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	55
B7.3 - Etat des emprunts garantis	56
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	57
B7.5 - Etat des contrats de crédit-ball	58
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	59
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	60
B7.8 - Autres engagements donnés	61
B7.9 - Autres engagements reçus	62
B8 - Subventions versées	63
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	66
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	67
B11.2 - Liste des établissements publics créés	68
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	69
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	70
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	71
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	72
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	73
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	74
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	76
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	77
D3 - Décisions en matière de taux	79
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	80
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	81
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	83
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	84
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	85

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être ramplies.

Conformément à l'Instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en Italique.

(1) A utiliser égelement par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régles par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes », Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie II « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	T
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	 l <u> </u>

informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	ļ
5	DGF / population	
[6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réciles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Energine brute / recettes réciles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législaives et réglementetres applicables à la collecthité. Informations comptaes dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, élabite sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfactoraux).

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consanties au titre de l'article 26 de la loi n° 2020-936 du 30 (ultet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant stribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1894 A et 1656 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtus, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Ř

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget ;
- assammes demonstrate devides evident e present budget; au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement; au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement; avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La fiste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante ;

- II En l'absence de mention au paragraphe i ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de palement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

 Fonctionnement : 7,50 %

 - Investissement : 7,50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitra » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer a avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix sulvants, salon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (6) indiquer « primitir » ou « currunt» ». Budget currunt» = BP + BS + DM.

 (6) A complèter per un séul des trots chok sulvants :
 sens reprise des résultats de l'exercice N-1;
- - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte edministratif ;
 - avec reprise antidipée des résultets de l'exercice N-1.

		1
l	I – INFORMATIONS GENERALES	
ļ	THE OTHER PROPERTY OF THE PROP	G1
- ľ	EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT RESULTATS (1)	

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	6 795,70	5 128,19	5 204,05	A1 3 538,54
Investissement	00,0	0,00		
Fonctionnement	6 795,70	5 128,19	(4) 5 204,05	A3 3 536 54

			RESTES A REALISER N-1	
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	1+11		I+IV 0,00 E	B10,00
Investissement		0,00	I 0,00 I	
Fonctionnement		0,00 IV	V 0,00 E	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	3 536,64
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3+B3	3 636,54

⁽¹⁾ État à complèter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le voie du compte administratif ou en cas de reprise amiliepée des résultats de l'exercice N-1.

(2) indiquer le signe — si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Soide d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe — si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe — si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe — si déficit ot + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art.	(2) Libellé	Dépenses engag	ées non mandatées
SECTION D	INVESTISSEMENT - TOTAL	(1)	0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de lialson : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	•	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0.00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE	FONCTIONNEMENT - TOTAL	(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0.00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	 	$\overline{}$
I INCODMATIONS CENERAL ES	l I	
I – INFORMATIONS GENERALES		
TATELLE OF THE LEVEROUSE PRECEDENT DAD DECETTES	L C3	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	<u> </u>	

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restan	t à émettre
	/ESTISSEMENT TOTAL	(111)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE F	ONCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	II DESCRITATION OF LEGALE BUILDING	2077	
	II PRESENTATION GENERALE DU BUI VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET VOTE ET REP	ORTS	- II A
	· ·	3.	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	*	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'Investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	#	= 0,001	
	Total de la section d'investissement (2)	0,00	9,00
	F		
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES 12 036,54	RECETTES 8 500,00
	+	+	· ·
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	3 536,54
	Total de la section de fonctionnement (3)	12 036,54	12 036,54
	TOTAL DU BUDGET (4)	12 036,54	12 036,54

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultate de l'exercice précèdent, soit après le voie du compte administralif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent ; en dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'etjes ressorifissent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites cartaines n'eyent pas donné lieu à l'émission

Les restes à fabiliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engages non mandates et non retuccites qu'elles resortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, eux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'Amission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles resortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, eux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles resortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, eux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = PAR + solide d'exédullon reporté + crédits d'investissement voiés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement voiés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

	
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	1 11 1
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
	1 64 1
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	<u></u>

		DEPENSES	D'INVESTISSI	EMENT		DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (≃ RAR + vote)								
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	204) (y compris opérations) (3)													
204	Subventions d'équipement versées (y	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	compris opérations) (3) (8)													
21	Immobilisations corporelles (y compris	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	opérations) (3)													
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	affectation (y compris opérations) (3)													
	(4)				2.22	0.00								
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	(y compris opérations) (3)													
Total d	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	(BA,régie) (5)				2.50	0.00								
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00								
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00									
Total d	les dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
	de tiers (6)													
Total d	les dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								
			CONTRACTOR OF THE STATE OF THE		0.00	0.00								
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00								
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00								
Total d	les dépenses d'ordre	0,00	16.5	0,00	0,00	0,00								
d'inves	stissement													
			- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			I 66								
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	+								
•				UTION NEC ATTE FOR	ODTE OU ANTICIES	0,0								
			001 SOLDE D'EXEC	UTION NEGATIF REP	ORTE OU ANTICIPE	<u></u> ⊭								
_		<u> </u>	TOTAL DES DES	ENSES D'INVESTISS	EMENT CUMULEES	0,0								
			TOTAL DES DEF	LITOLO D HATCOTIOO	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES									

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les trayaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels trayaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comples 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	<u>ji</u>
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (≂ RAR + vote)			
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0.00	0.00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00		0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reques en affectation (3) (5)	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations reques en allectation (3) (3) Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total de	es recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
						0,00			
021	Virement de la section de	0,00		0,00	0,00	0,00			
040	fonctionnement (10) Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00	and Medical Co	0,00	0,00	0,00			
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00			
Total de	es recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0.00	0,00			

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

Pour information :

il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

0,00

- (1) Volr état i-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mals une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- $(10) \; DF \; 023 = Ri \; 021 \; ; \; Di \; 040 = RF \; 042 \; ; \; Ri \; 040 = DF \; 042 \; ; \; Di \; 041 = Ri \; 041.$
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

- ... (12) Soide de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou soide de l'opération Ri 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 200,00	0,00	9 736,54	9 736,54	9 736,54
012	Charges de personnel et frals assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA .	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 200,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	9 400,00	0,00	12 036,54	12 036,54	12 036,54
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréclations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses réelles de nnement	9 400,00	0,00	12 036,54	12 036,54	12 036,54

023	Virement à la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'investissement (4)			·	,
042	Opérations ordre transf, entre	0,00	0,00	0,00	0,00
1	sections (4) (5)				
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00	0,00	0,00	0,00
ļ	section (4)				
Total c	Total des dépenses d'ordre de 0,00		0,00	0,00	0,00
fonctio	fonctionnement				

TOTAL	9 400,00	0,00	12 036,54	12 036,54	12 036,54
					+
		D 002 I	RESULTAT REPORT	E OU ANTICIPE	0,00
					=
	TOTAL	L DES DEPENSES	DE FONCTIONNEME	NT CUMULEES	12 036.54

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	<u> </u>
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libelié	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 095,95	0,00	8 000,000	8 000,000	8 000,000
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes de gestion courante	4 195,95	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles de fonctionnement	4 195,95	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00

043 Total d	section (4) les recettes d'ordre de	0,00	0,00	0,00	0,00
i	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la	0.00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 195,95	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
					+
		R 002 R	ESULTAT REPORTE	OU ANTICIPE	3 536,54

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 12 036,54

Pour information:

DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	
DUNCTOTICOTMENT (C)	0,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes Imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
BALANCE GENERALE DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
з	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0.00	0.00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
		=
I	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CHAIL EES	0.00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	9 736,54		9 736,54
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00	Laborator Market Springer	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 300,00	0,00	2 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)	s are buyers duties as each	0,00	0,00
023	Virement à la section d'Investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	12 036,54	0,00	12 036,54

	. +
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	Ħ
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 036,54

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires,

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renselgner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomile financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des blens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimllées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép, sur plusieurs exercices	208887.2941	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	500,00		500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	8 000,00		8 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	8 500,00	0,00	8 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 536,54
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 036,54

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'Instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tlers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seute autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalise regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	
SECTION DINVESTISSEMENT - AGE DENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CKEDITS DE L'EXERCICE	ι Δ ∥

I				DEPENS	ES				
,	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour Information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	- 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	1.00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de llalson : affectation (BA,régle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00	E.				
Total	des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tlers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	D,00

D001 Solds d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00

⁽¹⁾ You's that H3 pour te contenu du budget précédent.
(2) il s'egit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plutiannuelles mals également les AP modifiant un stock d'AP avistant.

(3) Yoir l'élet IN-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Yoir l'élet IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de fars.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(6) Aucune prévision budgétaire ne deit figure à l'airlice 192 (cf. chapitre 024 x produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RF 041).
(3) Le solide d'axécution reporté est le résultat constalé de l'exercice précédent (ut let l'objet d'un report et non d'un vote de l'essemblée délibérante. Insortie en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou al reprise anticipée des résultats).
(3) Le chapitre 204 « Subventions d'aquipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			DU BUDGET			111		
	SECTIO	<u>N D'INVESTISSEMENT -</u>	<u>- VUE D'ENSEMBLE -</u>	RECETTES		A		
RECETTES								
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
	MONAL.					Jii = i + ii		
018	RSA	9.00	0,00	0.00	0.00	0.0		
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
10	166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0.00	0,00	0,00	0,0		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
	es recettes d'équipement	0,00	0,00	8,00	0,00	0,0		
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	00,00	0,00	0,00	0,0		
18	Opte de ilaison : affectation (BA,regie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
26	Participations et créances rattachées	0.00	0,00	0,00	0,00	0,0		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
Total d	es recettes réelles	0,00	0.00	0.00	0,00	0,0		
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	,	0,00	0,00	0,0		
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,0		
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,0		
Total d	es recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,0		
						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	3000			R001 Solde d'exécution pos	itif reporté ou anticipé (7)	0,0		

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédant.

Affectation au compte 1068 (8)

Total des recettes d'investissement cumulées

0,00

(2) You'r létait IV-BB pour le détaill des opérations pour compte de l'ers.

(3) Ci. définition du chapitre des opérations d'orfre (17 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 89 peuvent égurer dens le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et règlemontaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit âgurer à l'article 192 (cf. chapitre 124 e produit des cassions d'immobilisations »).

(6) Ci. définition du chapitre des opérations d'ordre (17 041 = 17 041).

(7) Le solde d'axécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédant qui fait l'objet d'un report est non d'un vois de l'assemblée délibérante, inscrise en cas de reprise des résultats de l'exercice précédant (après voie du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit delli être conforme à la délibération d'effectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau voie.

Г		
	III – VOTE DU BUDGET	
L	III – VOTE DU BUDGET	i III I
1		
- 11.	SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	. A4 I
_	TO THE PARTY OF TH	. AI I

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	14	0,00	0,00	400	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	4		0,00					
	s dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	s dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,08
040	Opérations ordre transf, entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

	Chap. <i>I</i> art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vole de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée Il	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Charges transférées (7)	0,00		77.00	0,00	0,00	3 10 14 10 18	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total de	s dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00	12000	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détellier les criticles conformément au plan de comptes.
(2) Voir était 1-8 pour le conteau du budget précédent.
(3) il régit des AP nouveilles qui sont votales lors de le séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouveilles programmetions pluriamnuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir était III-A2.1 pour le déteit des opérations d'équipement.
(5) Il y a autent de figne que d'opération pour compte de tiers.
(9) Ci. définition du chapitre des opérations d'orire (DI 640 = RF 642).
(7) Aucune préviation budgetier ne adult égurer à farticle 182 (Ci. chaptire 024 « produit des osselons d'immobilisations »).
(8) Ci. définition du chapitre des opérations d'orire (DI 641 = RI 641).
(9) La chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	lli lli
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

	 					a odarbonic		
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	1)[
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

1	III – VOTE DU BUDGET	III
		A3
	SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı			_ <u> 1 = + </u>
*	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (nors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporeltes (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00_	0,00
	ecettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	00,00
10	Datations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (18449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cote de liaison ; affectation (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ecettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ecettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	100	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	***	0,00	0,00	0,00
Total des r	ecettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Oktablier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir fait LP pour le contenu du budget précident.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnélement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en receiles réelles en cas de réduction ou d'annulation de mendais donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B6 pour le délait des opérations pour compte de liters.
(6) Voir l'annexe IV-B6 pour le délait des opérations d'ordre (77 040 = 0F 042).
(7) Les comptes 15, 29, 30, 46 et 80 peuvent figurer dans le délait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions (égislatives et réglementaires applicables.
(8) Auours prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 < produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'équipement versées » eat un chapitre globalisé regroupent les comptes 204 et 2324,

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEF	Ε	NS	ES
-----	---	----	----

				DEPENSE					
Chap.	Libelié	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information,	Pour Information,	TOTAL (RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
				séance			gérées dans le	gérées hors AE	· ·
				budgétaire (2)		II II	cadre d'une AE		III = I + II
	TOTAL	9 400,00	0,00	0,00	12 036,54	12 036,54	0,00	12 036,54	12 036,54
011	Charges à caractère général (3)	6 200,00	0,00	0,00	9 738,54	9 736,54	0,00	9 736,54	9 736,54
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 200,00	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	9 400,00	0,00	0,00	12 036,54	12 036,54	0,00	12 036,54	12 036,54
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00	100	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5-A - 12-A -	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	9 400,00	0,00	0,00	12 036,54	12 036,54	0.00	12 036,54	12 036,54
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00	- 4	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
			The second section of the second section is a second section of the second section section is a second section	The state of the s			or more with the state of the south the file.	.,,	-1

Į	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00	
Ī	Total des dépenses de fonctionnement curaulées	12 036 54	ī

⁽¹⁾ Volr était l-B pour le confernu du budget précédent.
(2) il s'aigit des AE nouvelles qui sont volées lors de la séance d'adoption du budget. Ceix concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifient un stock d'AE existant.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes de pouvent ligurer dans le détait du chapitre si la collectivité a cpté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou et reprise enticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

	T	

		RECEITES			<u>·</u>	
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = [+ II
	TOTAL	4 195,95	0.D0	8 500,00	8 500.00	8 500,00
013 018	Atténuations de charges (2) APA	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00
70 73	Prod. services, domaine, ventes diverses Impôts et taxes (sauf 731)	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00
731	Fiscalité locale	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
74 75	Dotations et participations (2) Autres produits de gestion courante (2)	4 095,95 0.00	0,00 0,00	00,000 8 0,00	00,000 8	00,000 8
Total des	recettes de gestion des services	4 195,95	0.00	8 500.00	8 500,00	8 500.0D
76 77 78	Produits financiers Produits spécifiques (2) Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Total des	recettes financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des	recettes réelles	4 195,95	0,00	8 500,00	8 500.00	8 500,00
042	Opérations ordre transf, entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des	recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 536, <u>54</u>
Total des recettes de fonctionnement cumulées	12 036 54

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = Df 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions tudgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision tudgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 e produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières felles que les opérations de stocis ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Insortire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (eprés vole du compte administratif) ou si reprise antidipée des résultats.

III.— VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Pour information Crédits gérés	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	hors AE	Aorel
				séance			dans le cadre	nors AE	III = I + II
			1	budgétaire (3)		ll	d'une AE	12 036,54	12 036,54
	TOTAL	9 400,00	0,00	0,00	12 036,54	12 036,54	0,00		9 736,54
011	Charges à caractère général (4)	6 200,00	0,00	0,00	9 736,54	9 736,54	0,00	9 736,54	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 336,54
81521	Entretien terrains	0,00	0,00		336,54	336,54	0,00	336,54	5 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	4 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	3 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 700,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 200,00	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
65133	Secours d'urgence	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
65134	Aides	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65733	Suby, fonct, départements	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	ménages Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	9 400,00	0,00	0,00	12 036,54	12 036,54	0,00	12 036,54	12 036,54
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	3 2 6 6 6 6 6 6	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		· ·	0,00					
Total des	charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	dépenses réelles	9 400,00	0,00	0,00	12 036,54	12 036,54	0,00	12 036,54	12 036,54

Chap. / art. (1)	Libe#é	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			. !	budgétaire (3)		П	d'une AE		= +
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf, entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			. 0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des (CNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au pien de comptes.

(2) Voit étet LB pour le contenu du budget précédent.

(3) il sejf des AE rouvelles qui sont volées fors de la séance d'adoption du budget. Cels concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mels également les AE modifiant un stock d'AE sotstant.

(4) Hors dépenses inputées aux chapitres 018 et 0197.

(5) Les dépenses de frisis de personnel cont excluse des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes dis pouvent figurer dans le détait du chapitre al la collactivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions téglalatives et réglementaires applicables.

(7) Ci. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = Rt 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne deit figurer eux erfectes 87 et 87 et

		III I
1	III – VOTE DU BUDGET	
		R2 1
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée Il	Total (RAR N-1 + Vote) III = 1 + II
	TOTAL	4 195,95	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et texes (eauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 095,95	0.00	8 000,000	00,000 8	8 000,00
7488	Autres attributions et participations	4 095,95	0,00	8 000,00	8 000,000	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	itles de gestion des services	4 195,95	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	N. Carlotte	0,00	0,00	0,00
Total des rece		4 195,95	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	oftes d'ordre	0,00	X.5.	09,0	0,00	. 0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montent net	0,00

Détail du calcul des !CNE au compte 7622 (9)

Detail an editor des tolde an ooi	moto rozz (o/
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N − ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes. (2) Voir état i-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 616 et 017.

 (4) Of. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

 (5) Aucuns prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

 (6) Les comptes 76 peuvent figurer dans la défait du chapitre si la collectivité a opié pour le régime des provisions budgétaires, conformément sux dispositions législatives et régimentaires applicables.

 (7) Ca chapitre set destité à révacer les opérations particulitées set set entre à révacer les opérations particulitées set les que les conformément aux dispositions législatives et régimentaires applicables.

 (8) Destiné à retracer le prévieurs de la part non départementaire de la taxe.

 (9) Si le montant des ICME de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7822 sere négatif.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 - DETAIL DES CRI	EDITS DE TRESOREI	RIE (1)
	T	Mont

	Date de la			Montant des rembeursaments N-1		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	dácision de réaliser la ligne	Montant meximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	intórôla (3)	Rembeursement du tirage	Encours restant dû au 91/01/N
5191 Avances du Trésor	de trésorerie (2)					
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorarie	3973,6376			Manager Manager		
51932 Lignes de trésorario lléas à un emprunt	200			HARMON SERVICE SERVICE SERVICES		
5194 Billels de trésoreile	1900					
5198 Autres crédite de tréscrerie	100000000000000000000000000000000000000			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
519 Crédits de tréscrerie (Total)	12.00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR; NITB890071C du 22/92/1989.
(2) indiquer la date de la délibération de l'essemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montent maximum autorisé par l'organe délibérant (erticle M. 4221-6 du CGCT).
(3) il a'agit des intérêts comptabilisée au compte 6815.

IV – ANNEXES	IV I
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1,2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) Emprunts at dettes à l'origine du contrat x initial Possibilită Natura Date Date du (Pour chaque ligne Type de d'émission Organisme Calé- gorle Date de nremier taux indiquer le numéro prêteur ou chef ou date de Nominal (2) rembour index (4) Devise rambaur- sements elgnature Taux nt (7) de taux (6) sament (3) (1) O/N 163 Emprunts 0,00 obligataires (Tota 4 (10 M) () 164 Emprunts 0,00 auprès des établissements financiers (Total) 1641 Emprunts en 0,00 euros (total) ALCOHOL: 1643 Emprunts en 0,00 devises (total) 16441 Emprunts 0.00 ssortis d'une ligna da trásoraria (total) at the 166 Dépôts et 0,0 cautionnoments reçus (Total) 4876 167 Emprunts et dettes assoriis de conditions particulières (Total) 168 Emprunts et 0,00

							Emprunts et de	ttes à l'orig	ine du contrat					
Nature			Date					Υa	ux initia				Possibilitá de	
(Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Data de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Davise	Péria- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	rembotir- sement anticipé O/N	Caté-goria d'em-prunt (8)
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
	ALCOHOLD IN		AND AND SERVICE	用维护和第7条		ACM THE	Harry March	製物開射代数	Contract Contract	Mark Droops	COMPANY OF THE PARTY OF THE PAR	Control of the second second second	A CONTRACTOR	1000 A 1000 Year
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
(total)														
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général				40.4	0,00				SAME OF THE PARTY					

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilications, indiquer la data de la première mobilication.

(2) Nominat : montant emprunté à fordpine de l'experiment définit comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une merge exprimée en point de pourcentage).

(3) Yope de taux d'inferênt F : libre : V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement définit comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une merge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner la ou les types d'indax (x : Euritor 3 mols).

(5) Indiquer le précidicité des remboursemente : A : annuella , B : binestrielle, Y : trimectrielle, X sutre.

(7) Indiquer le pour amortissement constant, P pour emortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. le classification des amprunts eulvant la typologie de la circulaire (OCB1016077C du 25 Jul 2010 sur les produits financiers offers aux collectivités territoriales).

(7) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n'2020-935 du 30 Juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, partant attribution des avances remboursables aux les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				- REPARTITION			ot deltes au 01/01/N	10110 00	(co) (care)	"		
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'Intérêt (16)	Intérâts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE do l'axercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00	4 9 9	0,00				A 17 (2.1.5)	0,00	0,00	60,0	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunis en euros (loiai)		0,00	And the second	0,00					0,00	0.00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de l'rage sur ligne de trésorerte (total) (10)		0,00		0,00					0,00	00,0	0,00	0,05
165 Dépôts et cautionnements reçus (Yotal)		0,00		0,00				4 2	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assoriis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dottes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	g,00	0,00	0,00
1681 Aulres emprunis (lotal)		0,00		0,00				434.63	0,00	0,00	0,00	0,00
1662 Bons à moyen terme négoclables (total)		0,00		0,00	7 %				0,00	0,00	0,00	0,00

					r	Emprunta	ot deltes au 01/01/N			Annuité de l'exercica		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numèro de contrat)	Couverture 7 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduello (en années)	Type de faux (13)	Taux d'intérêt	Niveau da taux d'intérêt à la data do vote du budget (15)	Capital	Gharges d'Intérêt (16)	intérêls pergus (le cas échéant) (17)	CNE de l'exercice
1667 Autres deltes		0,00	4.31.40	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00	COMPLETE WITH CONTRACTOR	0,00	TELEPIS TO	多级强烈		2018/19	0,00	0,00	8,00	0,00

⁽¹⁰⁾ S'agissent das emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la delle préviue pour l'exercice correspondant au véritable endellement.

(11) Si l'amprunt est soumis à couverture, il contribin de compièter le tableux e détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-i (et. la edissilation de semprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produite financiers offerts exx collectivités territorises).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture ! -: îtex ! V : variable aimpie ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la elimple addition d'un teux usuel de référence et d'une merge exprimés en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'Indox en cours au 0101071 grite opérations de couverture (il l'exemple de l'exemple de l'exemple addition d'un teux usuel de référence et d'une merge exprimés en point de pourcentage).

(15) Taux après opérations de couverture à l'exemple de l'exemple de l'exemple de l'exemple addition d'un teux usuel de référence et d'une merge exprimés en point de pourcentage).

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 66111 « Inàvités règles à l'échéance » (intérêts décalesée) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

(17) Incliquer les Intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée au l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 - RE	PARTITION	DES EN	IPRUN	TS PAR	STRUCT	JRE DE 1	TAUX (HORS	A1)		
								Taux	Niveau	_

					,		·		THOSE (TIONS	/				
Emprunts ventilés par structure de taux edion le risque le plue diové (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme préteur ou chef de file	Nominál (2)	Capital restant dú au 91/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durés de contrat	Dates des périodes bonifiées	Faux minimai (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maxima) après couver- ture éventu- elle (9)	Niveau du taux à la date de vota du budget	intérèts à payer su cours de l'exercice (10)	Intérêts à parcevoir au cours de l'exeroice (le cas échéant) (11)	% par type de taux seton lo capital restant ciù
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														3.0
TOTAL (A)	7.5	0,00	0,00					100	0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)									10.00				* K Y/	
TOTAL (B)		0,00	0,00			A 2 1 2 2		*	0,00	100	100	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)	0.000													30000
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Mukipilcatour jüsqu'à 3 ou multipilcatour jüsqu'à 5 capă (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)					100		110							200
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)	31							400						100
TOTAL (F)	Annual Control	0,00	0,00			***		No.	0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	1.1		40.7%	44.4		0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répetir les emprunts selon le type de structure de laux (de A à F saion le classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et eprés opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominel : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant de couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (do 1 à 6). 1 : Indice zone suro / 2 : Indices Initialion française ou zone suro ou écart entre ces Indices / 3 : Ecart indice zone suro / 4 : Indices hors zone uno ou écart écit d'indices du ces indices / 3 : Ecart indice zone suro / 4 : Indices hors zone uno / 5 : écart es indices / 3 : Ecart indice zone suro / 5 : écart es indices / 3 : Ecart indice zone suro / 4 : Indices hors zone uno / 4 : Indices hors zone uno / 5 : écart es indices / 3 : Ecart indice zone suro / 5 : écart es indices / 3 : Ecart indice zone suro / 4 : Indices hors zone uno / 4 : Indices hors zone uno / 5 : écart es indices / 3 : Ecart indice zone suro / 4 : Indices hors zone uno / 5 : écart es indices / 3 : Ecart indice zone suro / 4 : Indices hors zone uno / 5 : écart indice zone suro / 5 : écart indice zone suro / 5 : écart indice zone suro / 4 : Indices hors zone uno / 5 : écart indices / 3 : Ecart indice zone suro / 4 : Indices hors zone uno / 2 : Indices indices / 3 : Ecart indice zone suro / 4 : Indices hors zone uno / 2 : Indices indices / 3 : Ecart indice zone suro / 4 : Indices hors zone uno / 2 : Indices indices / 3 : Ecart indice zone uno / 4 : Indices hors zone uno / 2 : Indices indices / 3 : Ecart indice zone uno / 4 : Indices hors zone uno / 2 : Indices indices / 3 : Ecart indices / 3 : Ecart indice zone uno / 4 : Indices hors zone uno / 2 : Indices indices / 3 : Ecart indices / 3 : Eca

⁽¹⁾ control of the co

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1) (6) (6) Autres Indices (1) Indices zone euro (2) Indicos inflation française (4) Indices sous-lacents ou zone suro ou écarl entre ces indices écarts d'indices dont l'un BUTO eat un indice hers zons euro (A) Taux fixe simple. Yaux variable simple. Echange de Nombre de 0 taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange produits 0,00 de taux structuré contre taux variable où taux fixe (seni unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou 0,00 0,00 0,00 0,00 % de l'empours 0,00 0,00 0,00 0,00 Montant en euros encadrá (tunno!) 0 0 0 0 produits 0.00 (B) Barrière simple. Pas d'effet de levier 0,60 0.00 0,00 % de l'encours 0,00 0,00 Montani en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de 0 0 a produits 0,00 0,00 (C) Option d'échange (swaption) % de l'encours 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Montant en euros Nombre de D 0 0 0 prodults 0,00 0,00 % de l'encours 0,00 0,00 çapé 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 ņ. 0 0 0 prodults 0.00 0.00 (E) Multiplicateur Jusqu'à 5 0,00 0,00 % de l'encours 0,00 0.00 0.00 0.00 Montant en euro Nombre de 0,00 (F) Autres types de structures Montant en auros

⁽¹⁾ Cette annexe retrace lo stock de delto ou 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV ANNEXES	107
	ı ıv ı
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	D4 E
THE PERSON OF TH	

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Eint	runt couvert			Instrument de couverture													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, îndiquer le numéro de contrei)	Référence de l'emprunt couvort	Gapital restent dû au 01/01/N	Date de fin du confrat	Organisme co-contractani	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverlure	Daie de début du contrat	Date de fin du contret	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente					
Taux fixe (total)	A SAN TO SAN E	0,00	2 B.A.	carates	375.20	9,50,40,5	0,00	348.242	2000		0,00	0,00	d'optlen 0,00					
Taux variable simple	基础	0,00	and the state of t		CONTRACTOR SANSTANAS	AAAAAAAAAAAAAAAAA						6,00	0,00					
Taux complexe (total) (2)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,00	公的意	第四条编	X 25 (E)	200	0,00	344 M	沙海海	S100.45	0,00	0,00	0,00					
Total	· \$1000000000000000000000000000000000000	0,00	新門衛	多的开展演	Shipway.	教制的原	0,00	SAME IN	(1) (A) (A)	*****	0,00	0,00	0,00					

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, dietinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un teux variable qui n'est pas défini comme la timple addition d'un teux usuel de référence et d'une marge exprimés en point de pourcentage.

(3) Indiquer all s'agit d'un awap, d'une option (cap, floor, tormei, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	N/
IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'Instrumont de couvertura								
instruments de couverture		Taux pay	6	Taux recu (7)		Charges et produits constajés depuis l'origina du confrat		Catégorie d'emprunt (8)		
(Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niyeau de taux	Kebni	Niveau de taux	Charges c/668	Produks c/768	Avant opération de couverture		
faux fixe (total)	1.54 (2.57.5) (4.69.	A A A G A G	San San San	446000000000000000000000000000000000000	2018	0,00	0,0	o 13 13 13 14		
raux variable simple (total)		17.5	3.00 SA	LANCE WARREN	44.4	0,00	0,0	0 566 665	476 At 128	
aux complexe (total) (2)	2016	Secretary of the	学的简单		1000年	0,00	0,0	IO (3) (50 (4) (4)	160.00	
Total	10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (244.2	4.4	3 4 4 5 1 1 1 1	0,00	0,0	10		

⁽⁶⁾ indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer la niveau à la date de vote du budget.

(7) A complèter si l'instrument de couverbure est un away.

(8) Calégorte d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts sulvent la typologie de la disculaire IOCB 1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV.
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRINT D'UN AUTRE ORGANISME	I V
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	L B1.6

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

BILD - DETTE FOOR FINANCER E EMPRONT D'UN AUTRE ORGANISME (1)									
REPARTITION	Dette en capital à l'origina (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	Do	ont				
PAR PRÉTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital				
TOTAL	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00				
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00				
Augrès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Il s'egit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un eutre organisme sans qu'il y ait pour eutant transfert du contret.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la cotectivité.
(3) Il s'egit des intérêts dus su titre du contret initiel et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contret d'échange et complabilisés à l'article 663.

IV AND WEA	T IV
IV – ANNEXES	D4.7
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7
ANNEAES FAIRING MALES TO LA DE LA DELLE TATORICO DE LA DELLE	

B1.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destines à financer la prise en charge d'un emprunt)							
LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante				
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00				
	0,00	00,00	0,00				
Dettes pour location - acquisitions Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00				
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0.00	00,0	0,00				
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00				
Dettes pour ravaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00				
Defres Dour travaux devant ette regiees en pidaleurs exercices		1 7000					

IV – ANNEXES	IV I
ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	Po Po
ANNEACO TATRIMONIACEO - MICTIODES OTICISEES FOOR LES AMORTISSEMENTS	L BZ

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE				
	Biens de faible valeur- Seuli unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €				
	Catégories de blens amortis	Durée (en années)			
Contract to the Contract of th			SWAND COMPANY OF THE PARK THE PARK		

í	IV ANNEYES	IV
1	ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N Montant total des SOLDE Montant des reprises Montant de la Date de Montant des proviston de l'exercice constitution provisions constituées provisions constituée de l'exercice au 01/01/N Nature de la provision (1) A de la D C = A + Bprovision PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2) 0,00 0,00 0.00 0,00 Provisions pour risques et charges (3) 0.00 0,00 1.00 0.00 0,00 0.00 0,00 Provisions pour litiges 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 4 4 4 4 Provisions pour pertes de change 0,00 0,00 0,00 0.00 Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions 0,00 0,00 0,00 0.00 Provisions pour garanties d'emprunt 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 Autres provisions pour risques 0.00 0,00 0,00 0.00 0.00 Dépréciations (3) 0,00 0.00 0.00 0,00 0,00 « des immobilisations 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 des stocks et encours 0,00 0,00 0.00 0,00 - des comptes de tiers **** 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 - des comptes financiers 40.5 0,00 0,00 0,00 0,00 Total des provisions semi-budgétaires PROVISIONS BUDGETAIRES (2) 0,00 0,00 0,00 0,00 Provisions pour risques et charges (3) 0.00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Provisions pour litiges 0,00 0,00 40.0 0.00 0,00 0.00 Provisions pour pertes de change 0,00 0,00 0,00 * * * 0,00 0,00 Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Provisions pour garanties d'emprunt 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres provisions pour risques 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 Dépréciations (3) 0.00 0,00 0,00 0,00 0,00 - des immobilisation 0,08 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 - des comptes de tiers 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 - des comptes financiers 0,08 0,00 40.00 0,00 0,00 0,00 Total des provisions budgétaires

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	SOLDE
	ļ "Ä"	provision	В	C = A + B	D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité appliqua le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et régiementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemplee : provision pour titiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS	
B3,2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	

	DV.E - LITT	Pitters DEG Mariatal				
Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurent dans le tableau précédent « Elet des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables é la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au tître des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/8812)	Solde (1)
<u> </u>	TOTAL			0,00	0,98	0,00	0,00

(1) Correspond eu montant de la charge restant à amortir = I = (II + fil).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (f)	Montant amorti au titre des exercices précédents (in	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charga restant à amortir ≃ I → (II + III

	ANNITYEE	IV
	ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL	DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B0

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre per opération pour compte de liere.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A rempir un'squement en cas de reprise des résultais de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultais.
 (4) Totel = Restes à réaliser M-1 + Nouveaux crédits voiés.
 (5) Inscrire le chaptire et la nature des travoux.
 (5) Le chaptire 46 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant an dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chaptire.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

		· ·,			
Bénéficiaires		Encours restant dû	Montant de l'ani	ICNE de	
	délibération	au 01/01/N	Capital	Interêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0.00	0,00	0.00
Non assortis d'intérêta (total)		0,00	0,00		
				Samuel Carachel Strategic Control of the Control of	S. Tenner v. Saul self-self-allen (Brille sites.

1	IV ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1
	ANNUALO ANNIMONIALES ENCASEMENTO IN CONTRACTOR DE LA CONT	

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice		
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00			
8016	Contrats de crédit-ball (2)	0,00	0,00	0,00		
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00		
8018	Autres engagements donnés					
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00		
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00		
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00		
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00		
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ A complèter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A complèter depuis l'état des contrets de crédit-hail.
(3) A complèter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A complèter depuis l'état des nurchés de parteneriat.

IV ANNEXES	IV IV
ANNEXES PATRIMONIALES ENGAGEMENTS	HORS BILAN B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine Créance en capital au 01/01/N		Annuité à recevoir au cours de l'exercice
B026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus	40.00 pt 10.00 pt 10.		
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A rempir depuis l'état relatif aux autres engagements reques.
(2) A rempir depuis l'état relatif aux recettes grévées d'affectation spéciale. Le montent de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'ennetifé à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

	EMPRUNTS	CARABITIC
FIAILIFS	PMPRUNIS	GARANII

						ETAT DES	FINITI	KUNIS	GAR	AINTIO						···						
Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amoriissement		mobilisation et profil d'amorilssement		mobilisation et profil		Objet de	Organisme pråteur ou	Montant Initial	Capital restant	Durés rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Yaux initi	ai		à la date lu budgel		Catégoria d'emprunt	indices ou devises pouvant	Annulté garant l'oxe	
bénéficiaire	Année	Profil	Pamprunt garanti	chef de fite		TO AD CHOIN	ciuella	diello	Taux (3)	Index (4)	Taux actus	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7) 	modifier Pemprunt	En întérêts (8)	En capital				
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					risi (5)						0,00	0,00				
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors					0,00	0,00											0,60	0,00				
Total des emprents contractés pour des opérations de			3 3 3 8		0,00	0,00									1000		0,00	0,00				
TOTAL GENERAL		8.5	7 9 4		0,00	0,00		***************************************	189	***************************************	各種	118	學學	\$180°	4000	114 11 114	0,00	0,00				

⁽¹⁾ indiquer C pour amortissement consists. P pour emotissement progressif, F pour in fine, X pour autres (8 préciser).
(2) indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestriele ; T : trimestriele ; T :

IV - ANNEXES	137
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Recettes réalles de fonctionnement	11	B 500,00	
otal des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00	
Annulté nette de la dette de l'exercice (3)	С	0,00	
l'otal des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	8	0,00	
l'otal des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00	
Calcul du ratio (1)	Valeur en eu	n euros	

Part des garantles d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4) 1/11 0,00

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4263-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectività.
(2) Hors opérations visées par [article L. 4263-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions fégislatives applicables à la collectività.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Las garanties d'emprunt accordées au titra d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

	IV – ANNEXES	IV
-	ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5
	ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du blen ayant fait l'objet du contrat	Exer-cice d'ori- gine du con-trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance do l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	Montant des rodeva	ncas restant à c <u>ourir</u> N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-balls mobillers	Crédits-balls mobillers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				0.00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crocks-balls immobilies	Crédits-halls Immobiliers Total				0.00	6,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	 iv	ı
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	 B7.6	ı

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

						AI DEO INA	MOLIEG DE	. PAILIFINA	IVIMI				
M						Montant d		tion du cocontrac inte du marché de		erser pour la durée			
Libellé du contrat	Année de signature du marché		Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mols)	Date fin de marché	en service	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve Part totale (4)	stissement Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL + +
Marchás do parte	enarlat (1)												
	SOUS-TOTAL						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux de performance éneméliques avec tigra de financement (2)													
	SOUS-TOTAL						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL						0.00	0,00	0.00	9,00	9,00	0.00	0.00

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commende publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémundration rostant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémundration relative à l'investissement restant à verser eu 01/01/N
(6) Montant inscrit à la colonne précédante déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV _ ANNEXES	I IV
	B7.7
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	

ETAT DES RECETTES GF			· · · · · · · · · · · · · · · · ·						
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale									
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N					
Tot	0.00	0,00	8,00	0,00					

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'arménagement, taxe de séjour, FEDER, dons el lags grevés d'une affectation, toutes receites grevés d'une affectation spéciale et non ventilables ou receites vaniliables máis pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans le présentation croisés.

(2) Countr un tableau par receite grevés d'une affectation spéciale et reproduire le tableau sufant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des receites grevéss d'une affectation spéciale.

(3) Raste à employer au 01/1/2N = reste à amployer au 01/01/1N + total receites de l'exercica – total dépanses de l'exercica.

IV – ANNEXES	IV	
ANNEXES PATRIMONIALES ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8	

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		TOTAL			0,00	0,00	0.00
8017 Subventions à v	rerser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autres engagem	nents donnés			<u> </u>	0,00	0,00	
Au profit d'o	rganişmes publics				0.00	0.00	0,00
Au profit d'o	rganismes privés (1)	0.00	0,00	0,00			
Engagement	ls liés à des délégations de servic	0,00	0,00				
Engagement	s liés à des opérations d'urbanis	ne et d'aménagement			0,00	0,00	

- (1) Concermant les geranties accordées à l'Agence France Locale (Articla L. (611-3-2 du CGCT):

 l' « Organisme bénéficiaire » de le garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé per l'Agence France Locale;

 la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie cer la garantie n'a pas de périodicité. Le garantie est d'une durée totale incluyée à la colonne qui précède;

 la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond eu montant itelaté de la garantie ou 1/l/N;

 la colonne « Dette en capital au 1/l/N » correspond eu montant résiduel de la garantie ou 1/l/N;

 la colonne « Annuté à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements ennuels elent lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appet de la garantie.

IV ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

		ETAT DES AUTRES	ENGAGEME	NTS RECUS	·		
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
 		0,00	0,00	0,00			
2026 Bodovono	e de crédit-bail restant à recevoir (crédit-ba	TOTAL il immobiller)			0,00	0,00	0,00
	ons à recevoir par annuités (annuités restan				0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
	gagements reçus	0,00	0.00	0,00			
	ception de ceux reçus des entreprises gements reçus des entreprises				0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	
INVESTISSEMENT (total)						
FONCTIONNEMENT (total)						

 ⁽¹⁾ indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventual de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est veraée la subvention.

IV – ANNEXES	īV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

20.	ETAT DI	I PERSONNEL	Δ11 01/01/N

	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
GRADES OU EMPLOIS (1)	(2)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00		
techniques Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00		
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00				
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	D,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)	100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,08	9,00	0,00	0,00		
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + l + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la dirculaire n° NOR : INTB960102C du 23 niers 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptobiliéé dans leur filtère d'origine.

(2) Cetégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps compte sont comptabiliéés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotilé de traveil prévue par les délibération créent l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annual travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des genix, mestirée par leur quotifé de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de bamps de travail * période d'activité dens l'année d'activité dens l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps plein (quotité de travail * 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail * 80

	<u></u>
IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

The state of the s						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	SECTEUR REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)			Service of the service of	0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TEGH: Technique.
URB: [Jrhanisme (dont eménegement urbain).

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération bruta annuelse).

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la némunération bruta annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - COFFP) :

332-23-1 : Accroissement supportée d'activité pour une durée maximale de dux nois.

332-23-2 : Accroissement subonitée d'activité pour une durée maximale de la kindis.

332-23-2 : Accroissement subonitée d'activité pour une durée maximale de la kindis.

332-23-2 : Accroissement subonitée d'activité pour une durée maximale fixe par les parties dans le limité de six ans

332-14 : Abscrice importine d'un enquêt.

332-14 : Abscrice de importine d'un enquêt.

332-24 : L'absfrie de la company d'un enquêt.

332-24 : L'absfrie de la company d'un enquêt.

332-24 : L'absfrie de la company d'un enquêt.

332-24 : Communes de moint de 1 n'Ul challante de groupements de communes regroupent moints de 1 de 100 habitent, partier le communes reproduites subonitées subonitées subonitées de moint de 1 n'ul challante de la traitail en, le cas échéant, jusqu'au prenière renouvellement du conseil municipal.

332-34 : Communes conseilles testifications ou établements terretionés à l'activité de la création, et le cas échéant, jusqu'au prenière renouvellement du conseil municipal.

332-34 : Communes conseilles testifications ou établements terretionés à l'articla L e, nour les amounts les conseilles subonitées au établement de l'activitées de la challante de la conseil de la conseille sur la challante de la conseille sur la challante de la conseil de la conseille et l'activitée de la challante de la conseille et l'activitée de la conseille et l'activitée de la challante de la conseille et l'activitée de l'activitée de la challante de la conseille et l'activitée de la challante de la

- (6) indispurs all l'agent contraction est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDD). Les contrats particullers devront être labellisée « A / autres » et teront l'objet d'una prècision (ex : « contrats autes »).
- (8) Occupant in emplo) paramanent de la fonction publique territoriele, les agents non titulaires recruités aur la fondement des articles 332-8, 332-113, 332-14, 326, 352 du COFP, alinsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 373-8, 352-113, 332-14, 326, 352 du COFP, alinsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 373-8, 352-113, 332-14, 326, 352 du COFP, alinsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 373-8, 352-113, 35
- (7) Occupent un emplot non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non litulaires recrutés aur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-1 à 133-1 2.
- (8) SI un contrat fixe comme référence de rémunération un traffement hors échelle, il convient de mentionner le chevren conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1885.

IV – ANNEXES	IV IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINAN	ICIER B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne à le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement				
Délégation de service public (3) (4)	-							
Détention d'une part du capitat Garantie ou cautionnement d'un emprunt								
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme								
Autres								

- (1) Hôtel de la collectivité et autres l'eux publics désignés par la collectivité.
 (2) indiquer la date de le décision (délibérations, contrals ou décisions de l'exécuti).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régle intéressée...).
 (4) Les délégations pour lesquals un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'una reprise dans l'état rataif sux autres engagements donnés.

IV - ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT				
Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement		
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
		···		
		-		
	NT AUXQUELS ADHERE LA COLI	NT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE		

⁽¹⁾ Indiquer al le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou aans fiscalité propre.

IV. ANNEYES	1 IV I
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2
ANNEXES PAIRIMONIALES - LISTE DES L'IADEISSEMENTS I SPETOS STEPS	

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oul / non)	
CCAS	< Néant >				non	
	·		1		non	
CE	< Néant >				non l	
Dágla naceannalicáa	< Néant >	!			11077	

(1) il s'agil de recenser les établissements publics crèés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une règle et le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité delle-même (cf. article 1. 1412-2 du CGCT).

Las régles alnés crèés pseuvent, un choix de la collectivité afre dotées;

- soit de la personnalité monsie et de l'autonomie financière;

- soit de la aatrie autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régles dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet étal.

IV – ANNEXES	iV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

	TOTAL DES SELVICES INDIVIDUALI	224 B, WIG GIV BO				
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régle à seute autonomie financière	< Néant >				,	non
Lotissement	< Néant >		li		1	non
Service social et médico-social	< Néant >					non

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régle à equie autonomia financière, opérations d'aménagement, service social at médico-social

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

⁽¹⁾ Eléments à complèter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux étals suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	1 " "-
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	0,00 1	- 0,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
139	Subv. invest, transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libelié (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	0,00
	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets ratraçant les dépenses et les recettes d'un lottssement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de palement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prèvu initialement par l'échéancter corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AE				Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	

⁽¹⁾ il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancler corrigé des révisions.

IV ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

	LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON	ERIGES EN BUDGET A	NNEXE	
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 - BUNGETAIRE (circulaire nº LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

	VOLET 1 – BUDG	SETAIRE (circulaire n° LBL)	/B/03/10082/C du 11 decembre 200:	5)		
	DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation			0,00
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat			0,00
			Matériel	·		0,00
Sous-total Fonctionne	ment	0,00	Sous-total Fonctionnemen	t	(B)	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant		
Matériel		0,00		
Autres		0,00		
Sous-total Investissen	nent	0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C) 0,00
TOTAL DEPENSES	(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0.00

Contributions aux ECE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 2 : COMPTE	DEVELOPMENT
OEITHOLOT ENTOVIAINES REGIONADA DE VOTAGEDAS - VOLET 2 : COMPTE	DEXPLOITATION
Volet 2 - Compte TEP SNCE (4) par la collectivité (chapteire nº P. P. (2004)	10000/0 4 44 4/
Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/1	10082/C du 11 decembre 201
Produits d'exploitation cour <u>ante</u> :	
Prodults du trafio	0,00
Produits annexes eu trefic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Traveux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production Immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00
Charges d'excioltation courante ;	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péace RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00
	0,00
Facturations majouros :	
Achats slockés	
Impôs et taxes hors FAP	0,00
Melitienance malériei routent	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echana de locomoliva entre Activitás	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Englie de traction desal	0,00
Entretten/maintenence des installations fixes	0,00
Prostations telécoms	0.00
Echange de malériel roulant entre Activités	0,00
Prostations trains	0,00
Contributton de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
'	0,00
Total facturations maleures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domelnes :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0.00

IV - ANNEXES

IV D2.2

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0.00
Optations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00 00,0
√ariation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résullat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,01

Celle annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurent dans la convention SNCF, elle est donc ausceptible de subtr des modifications à l'initiative de la SNCF.

⁽¹⁾ A complèter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges » total charges d'exploitation courants + total facturations mejeures + total facturations internes.

(3) Excédent but d'exploitation » total produits d'exploitation courants » total charges.

(4) Résultat d'exploitation » excédent brut d'exploitation » conflictution aux ECE » total doletions, reprises, transforts et autres.

(6) Résultat ourant » résultat d'exploitation » résultat financier.

(6) Résultat not » résultat courant » résultat spécifique.

The state of the s	IV – ANNEXES	N/
		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS D3	<u>ES ELEMENTS D'INFORMATION - D</u> ECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	s ressources						
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00
définie à l'art, 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permi	ls de conduire	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Taxe sur les certifi véhicules	cats d'Immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de o pétroliers (1)	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transpi	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00
Taxe relative à l'oc		0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00
	ı droit d'octroi de mer auxquels ums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part département	ale des ressources					———	·
Taxe d'aménagem		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Taxe de publicité f	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
Taxe sur la consor	nmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale o	des ressources				<u>' </u>	·	*· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
TFPB		0,00	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00
TFPNB		0,00	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
CFE		0,00	0,00	0.00	0,00	0.00	0.00
Taxe d'habitation s	ur les résidences secondaires	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00	0.00
TOTAL		0,00	0.00		505	0.00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer. (2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	SCOTION B INVESTIGATION BLI STATE		
	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
	emprunts et deltes assimilées	0,00	
Acquisitions d'imme		0,00	
		0,00	
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00	
Autres dépenses éventuelles Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00	
Operations pour col	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
V47		0,00	
	Total des dépenses d'ardre	0,00	
	TOTAL GENERAL		

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)	
Article (2	n Libellé (2)	Montant
		0,00
	emprunts et dettes assimilées	0,00
	byentions reçues	0,00
Autres recettes		0,00
Operations pou	r compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
-	Total des recettes réelles	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Déparses el receltes, directés et indirectes, afférentes è l'exercica de la compétence visée à l'ericie L. 2313-1 du CGGT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'élablissement.
(3) Montant des receltes de fonctionnement transféré en investissement pour le sinancement des déparses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	iV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	
-	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0.00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Recettes issues de l	a TEOM	0,00	
Dotations et particip	ations reçues	0,00	
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
76	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	
78 Reprises amort., dépréciations, prov. (3)		0,00	
013 Atténuations de charges		0,00	
	Total des recettes réelles	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00	

	RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
7444010 (2)	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ dépenses et receites, directes et indirectes, efférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au pien de comptos appliqué par la collectività ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions samit-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférence à l'exercice de la compétence susmemblemée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D5.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D5.2
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	<u> </u>

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES:

Pour: 13 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 10/04/2024

Présenté par le Président (1), A POMPIGNAN, le 16/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Consell d'Administration(2), réunie en session Ordinaire A POMPIGNAN, le 16/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'Administration (2),(3).

M. BELLOC Alain	
M. BOUCHER Georges	
M. DUMOUTIER John	
Mme BALDASSI Anne-Marie	
Mme BERTRAND Chantal	
Mme CANNES Pascale	
Mme FABRE Elisabeth donne pouvoir à Mme CANNES Pascale	
Mme FLORES Nicole	
Mme PALOMBA Laetitia	
Mme PARIS Martine	
Mme POURQUERY Andrée donne pouvoir à Mme BALDASSI Anne-Marie	
Mme RIBES Françoise	
Mme RIBES Huguette	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A POMPIGNAN, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice: 13 Nombre de membres présents : // Nombre de suffrages exprimés : /3

VOTES:

Pour: /3 Contre: O Abstentions : \mathbb{O}

Date de convocation : 10/04/2024

Présenté par le Président (1), A POMPIGNAN, le 16/04/2024



Délibéré par l'assemblée Les membres le Conseil d'Administration réuni(e) en session Ordinaire(2), réunie en session Ordinaire A POMPIGNAN, le 16/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres le Conseil d'Administration réuni(e) en session Ordinaire (2),(3).

M. BELLOC Alain	
M. BOUCHER Georges	
M. DUMOUTIER John	,
Mme BALDASSI Anne-Marie	AyBaldan;
Mme BERTRAND Chantal	Reifol
Mme CANNES Pascale	
Mme FABRE Elisabeth donne pouvoir à Mme CANNES Pascale	B
Mme FLORES Nicole	the?
Mme PARIS Martine	Tap.
Mme POURQUERY Andrée pourrir à Jue BALDASSI	A Bal Jan
Mme RIBES Françoise	13
Mme RIBES Huguette	
M. ONICE OF THE STATE OF THE ST	

Mu PALOYBA Lauhha

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A POMPIGNAN, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.